

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis			Date d'inspection			
Nathalie Caron	2009717				Le 08 août 2024		
Nom de l'établissement					Numéro de	téléphone	
Halte Garderie École St-Jacques 4				(506) 739-6330			
Adresse							
10 avenue De L'École-Saint-Jacques Saint-Jacques NB	E7B 1E7						
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste				
Pascale Dumont-Levesque			Mentor en assurance de la qualité				
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règ			limite pour onforme	Date d'attestation de la conformité	
Commentaires généraux							
enfance et ses règlements sur les permis en fonction du r lieu d'exploitation, de l'alimentation (les collations et les di préparation n'est faite par la garderie), du changement de de jeu intérieur (accès à l'amphithéâtre et au gymnase po jeu intérieur, de l'aire de jeu extérieur (utilisation du parc o jeu extérieur. Discussion concernant les critères de désignation, l'explo Les enfants d'âge préscolaire se préparent pour aller à l'e Observation de la collation pour l'un des enfants d'âge pre	iners sont e couche (u our l'été), d clôturer) et itante va s extérieur lo	prép utilis es n des 'inso 'rs de	parés par ation des natériels matérie crire pour e ma visi	r Supe s toilet et équ ls et é r le co ite.	rstore et\ou tes du gymr uipements p quipements urs de 90hr	IGA, aucune nase), de l'aire our l'aire de pour l'aire de	
original signé par Pascale Dumont-Levesque Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	e D	ate	Le	: 08 ac	oût 2024		
original signé par Nathalie Caron Signature de l'exploitant ou de la personne désignée		ate	Le	: 08 ac	oût 2024		